

## Extrait du registre des décisions

**Bureau du 18 mai 2017**

**Objet : RS - Convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation du snack de la piscine de Buisson Rond en période estivale**

- date de convocation le 12 mai 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi dix-huit mai à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 37

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Philippe Trepier
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffent
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	Daniel Grosjean
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez Suzanne Boucher
<b>Cognin</b>	
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
<b>La Ravoire</b>	Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Roचाix
<b>Thoiry</b>	Jérôme Esquevin
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Philippe Gamen à Xavier Dullin - de Patrick Mignola à Marc Chauvin - de Benoit Perrotton à Josiane Beaud - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Florence Vallin-Balas à Catherine Chappuis

- conseillers excusés : 10

François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Albert Darvey - David Dubonnet - Philippe Dubonnet - Pierre Duperier - Gérard Marcucci - Dominique Pommat

## **Bureau du 18 mai 2017**

délibération n° 075-17

objet **RS - Convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation du snack de la piscine de Buisson Rond en période estivale**

---

David Dubonnet, vice-président chargé des équipements collectifs, sportifs, associatifs et des relations avec les clubs sportifs, rappelle qu'un service de restauration rapide de type snacking est mis en place depuis l'été 2016 à la piscine de Buisson Rond dans le cadre de l'opération « Buisson Rond en mode été ».

Il convient de se prononcer sur l'attribution de la convention d'occupation du domaine public dans la mesure où l'exploitant précédent, qui est également celui du restaurant de la patinoire, Le Gliss, souhaite cesser son activité.

L'objet de la présente convention d'occupation du domaine public concerne :

- l'exploitation d'un local de 14 m<sup>2</sup> situé sur la plage minérale en bordure de la piscine,
- une période d'exploitation estivale, 7 jours sur 7 dans le cadre des horaires d'ouverture de l'établissement et pour la clientèle de la piscine uniquement,
- une rémunération de l'exploitant qui portera sur les seules recettes d'exploitation,
- une redevance d'occupation d'un montant de 360 € TTC,
- une durée de 3 ans.

Il est proposé d'autoriser la société Elijeu à occuper le domaine public. Cette société exploite également un snack de même nature à proximité de la plage du Bourget-du-Lac et est prestataire de services pour certaines des animations estivales mises en place à la piscine, ce qui représente un atout non négligeable pour favoriser la fréquentation du snack par la clientèle des jeux.

**Vu** les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de construction, d'entretien et de fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

**Vu** la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau l'approbation des conventions d'occupation du domaine public,

**Vu** la délibération n° 051-16 C du Conseil communautaire du 31 mars 2016, approuvant le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour l'exploitation de points de vente snacking à la piscine de Buisson Rond,

**Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** **approuve** la convention d'occupation du domaine public jointe en annexe, pour l'exploitation du snack de la piscine de Buisson Rond, avec la société Elijeu, à compter du 3 juillet 2017, pour les trois périodes estivales 2017, 2018, 2019,

**Article 2 :** **autorise** le président ou son représentant à signer la convention,

**Article 3 :** **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 075-17

**Objet de l'acte** : RS - Convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation du snack de la piscine de Buisson Rond en période estivale

**Thème Préfecture** : 3 - Domaine et patrimoine 3 - Locations 2 - Baux à donner

**Date de l'acte** : 18 mai 2017

**Annexe** : Convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation du snack-bar de la piscine de Buisson Rond à Chambéry;

**Identifiant de télétransmission** : 073-200069110-20170518-lmc1H19640H1-DE

**Identifiant unique de l'acte** : lmc1H19640H1

**Date de transmission en Préfecture** : 02 juin 2017

**Date de réception en Préfecture** : 02 juin 2017